

**DELIBERATION N° 77/2010  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER  
Séance du 15 mars 2010**

**Projet d'acquisition des locaux du lycée Van Gogh de La Haye**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration autorise l'achat de l'immeuble dans lequel est installé le lycée Vincent Van Gogh, sis Scheveningseweg, 237 à LA HAYE ( Pays-Bas) appartenant à la Fondation « Lycée français de La Haye » pour un montant global de 7 377 099,25 euros.

Ce prix d'acquisition correspond :

- 1) à l'indemnisation financière représentant l'apport de la Fondation ci-dessus désignée dans le financement initial de la construction de l'immeuble, pour un montant de 1 500 000 euros ;
- 2) à la reprise et au financement sur un emprunt à contracter au nom de l'AEFE des prêts contractés par la Fondation pour un montant de 5 877 099,25 euros et correspondant au capital restant dû au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Nombre de votants : **24**

Pour : **19**

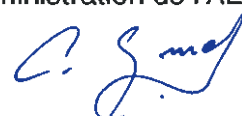
Contre : /

Abstention : 1

Refus de vote : 4

Fait à Paris, le 15 mars 2010

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE



Christian MASSET